

Orsay

notre ville



P. 5

ACTU

Aide au devoir dans chaque quartier : un plus pour les collégiens

P. 19

TRAVAUX

Orsay s'engage : les travaux réalisés dans notre ville



CONTRAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL

**Mondétour :
un nouveau self
et bientôt l'extension
de l'école !**

www.mairie-orsay.fr

sOrtir !

Week-end de musique
Contemporaine & Forum
Social Afrique



ORSAY ACTU

P. 4 / Toute l'actualité de novembre

- Grand Paris : concertation des élus locaux
- Aide au devoir : un plus pour les collégiens

> "ATTITUDE"

Le SIOM certifié ISO 140001

AGORA

- P. 8 /**
- **L'invité du mois : « Jacques coiffure »**
30 ans au service des Orcéens
 - **Points de vues :** Connaissez-vous l'offre «Aide aux devoirs» proposée par la mairie ?

- P. 9 /**
- **DEMOCRATIE LOCALE :** élections du nouveau Conseil municipal junior

- P. 10 /**
- **Associations :** Obladie Music Sound, passion musique



LE DOSSIER

P. 11 / CONTRAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL : Les 3 projets pour notre ville

Les Algeco devant le CHO ont été enlevés le 14 octobre !



DIAPORAMA

P. 14 / Notre ville en images

INFOS MUNICIPALES

P. 16 / Opinions

P. 17 / Carnet

À NOTER

P. 18 / Vos informations pratiques



TRAVAUX

P. 19 / Agir au quotidien

"Orsay s'engage : réfection du mur de la Bouvêche, c'est parti."



Imprimé sur papier 100% recyclé



Un partenariat exemplaire et durable avec le Conseil général

Au terme de longs mois d'instruction, d'échange et de négociation, nous sommes parvenus avec le Conseil général à la signature d'un document important pour l'avenir de notre commune : le contrat quinquennal qui définit les grandes opérations d'aménagement à Orsay subventionnées par le Département pour les cinq années à venir.

Jamais notre ville n'avait obtenu un tel concours. 780 000 euros seront accordés à Orsay pour financer ses grands projets sur un total d'un peu plus de 2 millions d'euros !

C'est, pour la majorité du conseil municipal que j'anime mais aussi pour tous les Orcéens, un motif de grande satisfaction. Car, au-delà des chiffres, c'est bien la qualité de nos projets qui a retenu l'attention et le soutien de nos partenaires, dont tous ont salué le sérieux et la qualité.


Ce nouveau partenariat avec le Conseil général va nous permettre d'engager trois chantiers majeurs : l'extension de l'école de Mondétour et du restaurant scolaire (après que nous ayons inauguré à la rentrée le self-service), la construction d'un nouveau terrain de football synthétique, la couverture de deux terrains de tennis et la réalisation d'une salle polyvalente à Mondétour.

Ces projets répondront pleinement dans leurs réalisations aux normes de Haute Qualité Environnementale.

Nous avons également lancé un travail de la même ampleur avec la Région Ile-de-France qui aboutira dans plusieurs mois à la réalisation de nouveaux projets. C'est à travers ce travail commun avec l'ensemble de nos partenaires que notre ville pourra aller de l'avant concrètement et avec efficacité.

La perspective est bien, à travers ces réalisations, de réaffirmer la priorité donnée à l'école, à l'enfance et à la jeunesse. Le défi, avec de tels équipements publics, est de bâtir une ville durable, attractive et solidaire ; trois valeurs cardinales qui font l'identité d'Orsay.

David Ros
maire d'Orsay
et vice-président
du Conseil général
de l'Essonne,
lors du dévoilement
de la plaque Henri
Ghéon.

Bien fidèlement,




Grand Paris : motion unanime de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS)

Le 24 septembre dernier, les élus de la CAPS ont voté à l'unanimité une motion afin d'exiger de l'État qu'il mette en œuvre une véritable concertation avec les collectivités locales dans le cadre du projet de Grand Paris.

À l'heure actuelle, les élus communautaires ont clairement le sentiment que leur légitimité et la connaissance qu'ils ont des réalités locales sont ignorées. Pour nouvelle preuve, un texte relatif au Grand Paris, dont l'un des chapitres porte sur « les dispositions relatives au projet de création d'un pôle scientifique et technologique sur le plateau de Saclay » a été récemment adressé à quelques collectivités, alors que la CAPS a été purement et simplement « oubliée ».

Dans cette motion, les élus de la CAPS rappellent la nécessité de :

- Préserver 2 300 hectares de terre réservés à l'activité agricole en conformité avec la motion adoptée par les élus de la CAPS le 18 juin 2008,
- Mettre en œuvre un projet d'aménagement concerté avec les populations dans le cadre d'une politique de développement durable exemplaire,
- Mettre en place une gouvernance partagée Etats/Elus (notamment ceux des communes et groupements directement concernés par les aménagements) / Scientifiques/ Industriels/ au sein de laquelle les élus siègent à parité avec l'Etat,
- Identifier des sources de financement.

Les élus communautaires indiquent clairement « *ne pas accepter le texte en l'état* » et appellent « *à une réelle concertation, dans un cadre de travail partagé, conforme au principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales, à l'esprit des lois de décentralisation* ».

Bacs à fleurs municipaux une deuxième vie et pas de gâchis !

La mairie mettra en vente environ 80 bacs à fleurs, en bois imputrescible, à partir du 9 novembre, au prix de 40 €. Ces bacs de grande contenance (1 m x 0,50 m) bordaient les rues de notre commune jusqu'en 2007, date à laquelle ils ont été retirés et remplacés par des suspensions moins coûteuses à l'entretien. Vente au Centre Technique Municipal à partir du 9 novembre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (munissez-vous d'un justificatif de domicile). Chèques établis à l'ordre du Trésor Public.

- Les bulbes de printemps vous seront offerts.
ctm@mairie-orsay.fr / 01 69 18 73 10

du côté de nos commerçants

NOUVEAUX COMMERÇANTS

OSTÉOPATHE

– Jean-Baptiste Autin, diplômé de l'École Supérieure d'Ostéopathie de Paris. 84 bis rue de Paris
01 69 28 72 28 - jbautin@live.fr

LA CAFET' 100% NATURE

Rue Nicolas Appert (dans les locaux du club de Tennis ATO)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 45 – 15 h / 17 h 30 – 22 h
Mercredi : 8 h 45 – 22 h. Samedi : 8 h 45 – 17 h 30
Dimanche : 8 h 45 – 12 h 30
contact@100pour100nature.com - 06 88 09 73 60

ERRATUM

Suite à une erreur technique dans le Guide de la ville 2009/2010, certains commerçants ou professions libérales ne sont pas cités. Merci de noter les coordonnées et toutes nos excuses pour ces oublis involontaires :

KINÉSITHÉRAPEUTE, OSTÉOPATHE : Romain Marbouty. Spécialisé dans le traitement des pathologies sportives et pédiatriques. 4 rue du Mail - 01 69 18 16 99



Aide aux devoirs

un plus qui profite à tous !

Tous les jours de la semaine - de 16 h 45 à 18 h 30 - dans les trois quartiers de la ville, la mairie propose un accompagnement aux devoirs pour tous les collégiens orcéens qui le souhaitent. Un petit plus pour compléter le travail des enseignants et des parents qui n'ont pas toujours le temps.

Encadré par une équipe de 19 bénévoles et les animateurs du service jeunesse, c'est un dispositif désormais très apprécié. L'accompagnement ne se limite pas aux devoirs du jour ou de la semaine, c'est surtout un moment privilégié d'apprentissage d'une méthodologie de travail.

Les parents sont, bien évidemment, associés. C'est souvent pour eux un moyen de mieux dialoguer avec leurs enfants et de mieux s'informer. Tout comme les établissements scolaires avec lesquels le service jeunesse travaille en lien étroit.

Des relevés de présence mensuels sont transmis aux familles afin qu'elles apprécient l'assiduité de leurs enfants et des réunions se tiennent régulièrement avec les collègues concernés. Bref, un exemple réussi de coopération utile à tous.

Zoom sur les bénévoles (et merci !) :

«C'est ma voisine, bénévole à l'époque, qui m'a la 1^{ère} fois parlé de l'aide aux devoirs. C'est l'envie d'être utile qui m'a poussée à devenir bénévole. Ensuite, je me suis vite rendue compte que la relation avec l'enfant n'était pas à sens unique : c'est un échange réciproque fait de confiance partagée. J'aide les enfants sur toutes les matières enseignées.



Il faut les motiver et essayer de leur apprendre à travailler. C'est sympa, il y a une bonne ambiance; certains des bénévoles ont leurs spécialités, mais pour moi, bien que retraitée du CNRS où j'étais biologiste, je prends plaisir à faire travailler les enfants dans toutes les matières, c'est une révision utile !»

Michèle Vedel, 56 ans
Le Guichet

«Je n'ai jamais fait d'enseignement mais cela faisait un moment que je souhaitais trouver une activité utile. J'ai vu sur les panneaux municipaux que le service jeunesse recherchait des bénévoles, alors j'ai foncé et voilà maintenant 2 ans que j'accompagne les enfants deux fois par semaine sur Mondétour.»

Olivier Goyet, 30 ans
Centre

J'y suis depuis le CM1 et je suis en 3^e. C'est une grande aide pour ceux d'entre nous dont les parents travaillent tard. Et puis les bénévoles, contrairement aux parents parfois, ont beaucoup plus de patience !

Matthieu Germain,
14 ans

REPÈRES

33 jeunes sont inscrits à l'aide aux devoirs :

- 10 au Guichet (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- 17 au Centre (mardi et vendredi)
- 6 à Mondétour (lundi et jeudi)

■ Point Information Jeunesse
1, ter rue André Maginot
Christine Duverger
01 60 92 58 85

28 novembre : Journée mondiale des droits de l'enfant

La parole aux Orcéens

«Les droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance, ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique à l'enfant lui-même ou à sa famille»

Le 20 novembre 1989, l'ONU votait la Convention internationale des droits de l'enfant.

Depuis, 159 pays l'ont adoptée et c'est en 1995 que le Parlement français décrétait le 20 novembre «Journée nationale de la défense et de la promotion des droits de l'enfant».

Cette année, le 20^e anniversaire de la Convention est célébré dans le monde entier. À cette occasion, les groupes locaux des associations ATD Quart Monde (ATSI), Amnesty International, la Ligue des droits de l'Homme et Emmaüs se mobilisent du 17 octobre au 28 novembre avec le soutien de la ville d'Orsay.

Tous les témoignages de solidarité et de soutien à cette journée seront recueillis dans les structures municipales. Les scolaires

orcéens seront invités à se mobiliser tout comme les familles qui pourront «accrocher» leurs témoignages (textes, dessins, photos, etc.) sur des panneaux libres dédiés mis à leur disposition dans les lieux publics. Ils seront ensuite exposés le 28 novembre dans le hall de la salle Jacques Tati à l'occasion de la projection d'un documentaire sur les interventions, à l'ONU, d'enfants issus du monde entier, qui sera conclue par un débat avec la salle.

■ **Texte intégral de Déclaration des droits de l'enfant sur <http://cmjo.mairie-orsay.fr>**
 ATD Quart Monde
 01 69 28 42 85
claudie.gerschel@wanadoo.fr

Le trottoir n'est pas un dépotoir !

Déposer ses encombrants sur les trottoirs en dehors des dates de collecte, régulièrement rappelées dans votre magazine, est contraire aux règles élémentaires de santé publique et passible d'une amende. La mairie porte une attention toute particulière à l'entretien et à la propreté de la ville, entretenue quotidiennement par les agents municipaux.

Le dépôt sauvage d'encombrants sur la voie publique, outre les désagréments visuels et les problèmes de sécurité qu'il

pose, oblige les équipes municipales à monopoliser un camion benne pour les collecter : c'est un coût supplémentaire pour la ville donc pour chacun d'entre nous ! Alors merci aux derniers récalcitrants de faire un effort. Dans l'intérêt de tous.

■ **Calendrier des encombrants chaque mois p.18 du magazine et sur www.mairie-orsay.fr**
 Contact déchèterie : www.siom.fr

vite dit bien dit

“Pourquoi les illuminations de Noël sont-elles déjà en cours d'installation ?”

Parce que c'est moins cher !

Les tarifs de nos prestataires spécialisés sont moins élevés en cette période car ils sont moins sollicités ! Les illuminations ne seront évidemment allumées qu'en décembre. Et comme prévu, ce sera majoritairement de la basse consommation (LED). Des tests de fonctionnement ont été réalisés sur les trois quartiers après installation des illuminations.

En plein dans le mille !

Samedi 19 septembre, pour finir la saison en beauté, l'équipe féminine de tir à l'arc d'Orsay a remporté les championnats de France par équipe et évoluera donc dès 2010 en national 2 !

Félicitations aux championnes !

**Avis aux ornithologues !
Des perruches sur Orsay**

Un lecteur assidu (et avisé) nous a fait part de son observation depuis quelque temps, d'une petite colonie de perruches à collier, le long de l'Yvette (des tennis jusqu'aux terrains de rugby). C'est une espèce de 30 cm, vert fluo au bec rouge, avec presque toujours un collier noir. L'oiseau est très bruyant et bien souvent on l'entend avant de le voir ! Pour plus d'infos sur ces colonies de perruches, vous pouvez vous rapprocher du Club Nature du CNRS, qui suit leurs développements (et merci à notre lecteur pour l'info).
clubnature@caes.cnrs-gif.fr

Jeunesse : les séjours d'hiver

- **mini-séjour du 21 au**

23 décembre : alpinisme, cascades de glace (7 places) à Lioran dans le Cantal

- **séjour du 20 au 27 février** : ski

Inscriptions : 01 69 29 01 49 - accueiljeunes@mairie-orsay.fr



Grippe A : Orsay désigné centre de vaccination



Le centre de vaccination s'est installé rue du Lycée, dans les anciens locaux de la CPAM.

Dans le cadre du plan départemental de vaccination à grande échelle contre la grippe A H1N1, le préfet de l'Essonne a désigné la ville d'Orsay comme centre de vaccination pour les Orcéens et 12 autres communes avoisinantes (liste complète sur le site de la mairie).

Le centre de vaccination a été installé dans les anciens locaux de la sécurité sociale, 3 rue du lycée, pour 4 mois. 30 personnes (personnels médical et administratif) assureront la vaccination et la traçabilité requise des vaccins (2 injections à 3 semaines d'intervalle).

Le Centre National d'Assurance Maladie adressera par courrier des « bons de vaccination » à tous les assurés des communes concernées, prioritairement pour les personnes âgées, les futures mamans et les enfants présentant des risques.

Pour les enfants scolarisés, des antennes mobiles de vaccination se déplaceront

dans les écoles, collèges et lycées. Une autorisation parentale préalable est nécessaire avant la vaccination. Pour les enfants en crèches, la prise en charge sera assurée par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Parallèlement, les services municipaux ont déjà mis en place un plan de prévention et de lutte contre la pandémie grippale afin de limiter les risques sanitaires et assurer la continuité du service public. Selon les recommandations du gouvernement, certaines manifestations pourront être ajournées en fonction du degré de pandémie.

■ **A noter : les vaccins ne seront pas disponibles en pharmacie, mais uniquement sur présentation du bon dans le centre de vaccination. Informations pratiques sur la Grippe H1N1 sur www.mairie-orsay.fr**

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le SIOM certifié iso 14001

Le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la vallée de Chevreuse vient d'obtenir la certification ISO 14001 pour son site de Villejust et l'ensemble de ses activités : la collecte, le traitement et la valorisation des déchets. C'est la confirmation de ses efforts en matière de protection de l'environnement et sa capacité à maîtriser son impact.

La norme internationale ISO 14001 traite en premier chef du «management environnemental», c'est-à-dire de ce que réalise le SIOM pour réduire au maximum les effets dommageables de ses activités sur l'environnement. Une

démarche en trois étapes pour la mise en place d'un SME (système de management environnemental) qui a abouti les 23, 24, et 25 septembre 2009, à la certification de l'établissement.

«des points forts nombreux sont notifiés lors de cet audit initial : l'optimisation des collectes avec une diminution du kilométrage parcouru par les bennes, l'amélioration de la qualité du tri, la hausse de la fréquentation de la déchèterie avec l'ouverture en 2010 d'une ressourcerie-recyclerie, l'amélioration des rejets de l'usine d'incinération, une communication externe volontaire et largement développée (8000 personnes en 2009 dont 60 % enfants,

1500 visiteurs lors de l'opération portes ouvertes de septembre 2009), etc.»

(extrait du rapport)

Le SIOM a été la 1^{ère} collectivité en France à obtenir la première étape en 2006 : recensement des pratiques et mesure des écarts par rapport à la réglementation et aux bonnes pratiques.

Le SIOM associe à cette réussite les communes du territoire et leurs habitants, qui par leurs gestes quotidiens contribuent pleinement à la performance environnementale. Au SIOM maintenant de faire vivre la démarche d'amélioration continue exigée par la norme.

L'invité du mois

Après 30 ans Jacques Coiffure pose les ciseaux !



Adieu ciseaux, peignes et rasoirs, l'heure de la retraite a sonné pour **Jacques Jonckere**, propriétaire de Jacques Coiffure au 31 rue de Paris. Jacques a débuté son métier de

coiffeur il y a trente ans. Orcéen de la première heure, il a ouvert son premier salon rue Archangé en 1971. Le salon s'est agrandi et le personnel aussi. Fort de son succès il opte pour un salon plus grand en 1979 au 31 rue de Paris. Au fil des années, le salon s'est spécialisé dans les coiffures de mariage : «tous les collègues d'Orsay nous envoyaient les jeunes mariées», nous raconte sa femme.

Se rendre chez Jacques Coiffure rimait avec chaleur et bonne humeur à en croire sa clientèle, fidèle parfois depuis 30 ans !

Jacques et sa femme, qui n'ont «presque jamais pris de vacances», sont fiers d'avoir

mené leur entreprise au niveau où elle est. «C'était un véritable salon familial. Une vraie complicité s'était installée avec toute l'équipe qui pour la plupart est là depuis le début. Et nous sommes soulagés de savoir que tous resteront avec notre successeur», nous confie Jacques.

C'est dans la plus grande sérénité que le 29 septembre, le coiffeur recevait pour un ultime rendez-vous ses fidèles clients pour La dernière coupe avant de tous les convier le lendemain à la Bouvêche pour partager le verre de l'amitié. Nouveau programme : «s'occuper de ses petits enfants et prendre le temps de vivre !»

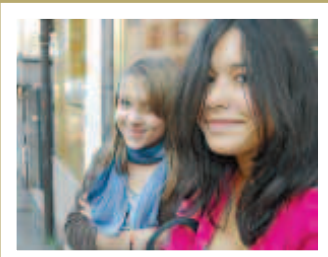
Bonne retraite Jacques !

pOints de vues

CONNAISSEZ-VOUS L'OFFRE "AIDE AUX DEVOIRS" proposée par la mairie ?

Maeva et Louise en 3^e au Collège Alain Fournier (Le Guichet)

Nos professeurs nous ont parlé en début d'année de l'aide aux devoirs et nous avons eu une info dans nos carnets de correspondance. Nous n'y avons pas recours personnellement car nos parents sont là le soir pour nous aider à faire nos devoirs. Mais dans notre classe, on en connaît qui y vont. Si on en avait besoin, on n'hésiterait pas à y aller.



Stéphane Louise (Mondétour)

Je n'ai pas d'enfants mais j'avais lu dans le magazine de la commune que la mairie propose de l'aide aux devoirs pour les collégiens. Quant à savoir si je pourrai m'investir bénévolement dans ce dispositif, cela me paraît difficile car il se trouve que je suis chercheur et que je prends moi-même des cours du soir...



Christophe et Romaric Bonnot (Mondétour)



Je vais à l'atelier robotique à Fleming et Julien du service jeunesse nous en a parlé. (Romaric). Pour le moment, Romaric qui est en 6^e semble se débrouiller très bien tout seul et on est là pour l'aider s'il a besoin. (Christophe).

Véronique Bedouet (Centre)

Mon fils qui est en 3^e bénéficie de l'aide aux devoirs deux fois par semaine. C'est le début et pour l'instant ça se passe très bien. Je l'ai inscrit notamment pour les mathématiques mais il travaille d'autres matières comme le français, l'allemand... Je crois que ce sont des retraités bénévoles et des jeunes qui s'en occupent.

Conseil Municipal Junior d'Orsay passage de relais entre élus

La démocratie locale à Orsay, c'est aussi le développement et la promotion des instances participatives tel que le Conseil Municipal Junior d'Orsay (CMJO) : donner la parole et la possibilité d'actions aux citoyens, même les plus jeunes !

L'actuelle mandature du CMJO s'achèvera le 29 novembre. L'élection des nouveaux représentants pour 2 ans, se tiendra les 16, 17 et 19 novembre dans tous les collèges de la ville. Quelques nouveautés marqueront cette édition : le nouveau CMJO sera ouvert aux élèves scolarisés de la 6^e à la 3^e, résidant à Orsay. La campagne, lancée le 5 novembre, se poursuivra jusqu'au jour de l'élection : le 16 novembre au collège Alexander-Fleming, le 17 au collège Alain-Fournier et le 19 au Cours Secondaire d'Orsay.



Chacun des collègues aura son bureau de vote avec urne, isolements et liste d'émargement. Le dépouillement se fera le jour même à la fin de chaque scrutin et le résultat général sera annoncé le lundi 23 novembre. La fin de la mandature du CMJO élu en 2007 sera également marquée par la 1^{ère} édition d'un séminaire d'installation le 29 novembre : une journée destinée à favoriser la rencontre entre anciens et nouveaux élus, faire le bilan des actions menées au cours de



ÉLU EN 2007, LE 1^{ER} CMJO REGROUPEAIT 28 JEUNES DU CM2 À LA 6^E

Projets réalisés :

- création d'un blog du CMJO : <http://cmjo.mairie-orsay.fr>
- participation à la fête de la musique 2009 avec mise en place d'un blind test, d'un quiz et de tournois de jeux vidéo musicaux ;
- réalisation et diffusion sur la ville d'une campagne d'information et de sensibilisation sur les déjections canines ;
- réalisation d'une exposition lors de la fête du sport.

l'ancienne mandature, définir les nouvelles commissions et faire émerger de nouveaux projets. La journée sera ponctuée de jeux de rôles et d'animations.



Circulation du chemin du rocher de la Vauve

En juillet dernier, suite à une demande d'un de ses conseils de quartier, la ville de Palaiseau a expérimenté la mise en sens unique du chemin de la Vauve, accès du quartier du Guichet vers le Plateau de Saclay. De nombreux Orcéens et Palaisiens ont fait part de leurs réticences au maintien de ce choix.

La municipalité d'Orsay a soutenu ces réserves.

La ville de Palaiseau a organisé, le 19 septembre dernier, une réunion publique pour faire le bilan de cette expérimentation et a décidé de revenir à la situation précédente. Elle a également proposé d'étudier les amé-

liorations possibles en matière de circulation dans ce quartier, et fait part de sa volonté de développer les cheminements piétons et cyclistes dès 2010.

Catherine Gimat, adjointe au maire d'Orsay chargée des circulations, a assisté à la réunion et fait part de la nécessité d'associer les Orcéens et la mairie d'Orsay aux futures réflexions sur le sujet.

■ democratilocale.externe@mairie-orsay.fr

OBLADIE MUSIQUE SOUND

Une passion partagée



Créée en juillet 2009, cette dynamique association aide les jeunes groupes de musique à se produire ; en studio comme sur scène. Car il est souvent compliqué, pour des

musiciens amateurs, de sonoriser ses premiers concerts et d'enregistrer correctement. Les membres fondateurs de l'association, musiciens et ingénieurs du son confirmés, mettent bénévolement leur expérience et leurs équipements à disposition. Les adhérents sont à leur tour formés et peuvent ainsi conseiller d'autres musiciens.

« Rapidement, notre association sera capable de s'impliquer dans des concerts de plus en plus importants en privilégiant Orsay dont l'activité musicale est forte! », espère Pierre Secret, président de l'association. Nous aidons déjà 3 groupes orcéens : Alabridesvilles (compo rock), Bongati-

tud (compo fusion) et Toplex (reprises pop rock). Le site de l'association est en construction (<http://www.obladiems.org>) mais vous pouvez déjà vous rendre compte de nos réalisations sur <http://www.myspace.com/alabridesvilles>.

Dès l'année prochaine Obladie organisera un festival comprenant l'enregistrement de maquettes « live » et la possibilité de réaliser un mixage et un enregistrement aboutis.

■ contact@obladiems.org /
pierre_secret@yahoo.fr
 06 62 07 26 18

Hébergement d'urgence à Orsay Appel à bénévoles

L'Association pour l'hébergement d'urgence (APHU) a pour mission d'héberger des personnes dans la maison communale d'Orsay (88 avenue de Paris - gérée par le Centre Communal d'Action Sociale) pour quatre semaines maximum, et leur permettre de trouver une solution pour le long terme.

L'accueil et le suivi s'effectuent en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux du secteur. Pour autant ce sont deux bénévoles qui gèrent l'hébergement, assurent la permanence téléphonique et l'accueil des personnes.

Après vingt ans d'existence au service des sans-logis, le besoin d'hébergement d'urgence est de plus en plus criant. Mais les bénévoles de l'APHU s'essouffent et ont un besoin urgent d'être renforcés et soutenus

« Nous manquons de bénévoles pour gérer cet hébergement. Si vous avez un peu de temps et si vous vous sentez concerné, venez nous rejoindre ! »

■ chantal.penarguear@orange.fr - 06 82 44 87 46
daniel.labourdette@wanadoo.fr - 01 60 10 43 40
rlieber@free.fr - 01 60 10 63 77

vite dit bien dit

• Échange franco-allemand

Comme chaque année, le comité de jumelage d'Orsay organise en 2010 un échange avec Kempen en Allemagne. Les séjours auront lieu :

- pour les Kempinois, du 13 au 21 mars

- pour les Orcéens, du 17 au 25 avril

Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou auprès des professeurs d'allemand.

À retourner avant le 16 novembre au

■ Comité de jumelage - Mairie d'Orsay
 2 place du général Leclerc, 91400 Orsay
jumelage@mairie-orsay.fr - 01 60 92 80 31

• L'association Appel-Détresse d'Orsay

organise ses Journées de Solidarité et de Partage les 21 et 22 novembre 2009 : rencontre des bénévoles, achats de Noël, dégustation de thé et friandises. Le montant des ventes réalisées permettra de participer aux frais d'adduction de l'eau et de l'électricité au foyer des handicapés au Togo.

■ 21 et 22 novembre / 11 h - 18 h
 La Bouvêche
 Josette Brousse - 01 69 07 94 73

CONTRAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL : LES 3 PROJETS POUR NOTRE VILLE



David Ros a annoncé lors de l'inauguration du self-service de Mondétour, l'obtention d'une subvention exceptionnelle («réserve parlementaire») de 40 000 € pour le projet d'extension de l'école maternelle de Mondétour, versée à la commune par Claire-Lise Champion, sénatrice de l'Essonne.

Un travail en commun avec le Conseil général pour la réalisation des projets Orcéens

“ *Après la réalisation de la charte de développement culturel qui nous permettra de bénéficier de subventions du Conseil général, le travail réalisé entre la ville et le Département va nous permettre d'accélérer et de concrétiser les projets que nous nourrissions pour Orsay et qui étaient au cœur des engagements pris devant vous.*

Vous le découvrirez dans ce dossier, il s'agit d'un partenariat approfondi qui aboutit à des réalisations concrètes : extension de l'école de Mondétour, construction d'un nouveau terrain de football synthétique, couverture de deux terrains de tennis et réalisation d'un bâtiment annexe, autant d'équipements publics dont nous, et nos enfants, pourrons bénéficier.

Nous avons été exigeants dans le défi à relever ; ainsi l'ensemble de ces réalisations seront labellisées haute qualité environnementale et accessibles aux personnes rencontrant des problèmes de mobilité, là encore comme nous nous y étions engagés.

Dans l'attente de leurs réalisations, nous vous présentons dans ce dossier les grandes lignes des trois projets. ”

David ROS
Maire d'Orsay

Contrat départemental quinquennal : mode d'emploi

Le conseil général soutient les communes dans leurs projets d'investissement. Ce partenariat est mis en œuvre, notamment par le biais du contrat départemental quinquennal, contrat par lequel le département de l'Essonne apporte un soutien financier pour la réalisation d'équipements publics de compétence communale sur une durée fixée à 5 ans. Seules les communes peuvent en solliciter la conclusion.

Le département souhaite que les actions présentées s'inscrivent dans une démarche de développement durable et solidaire du territoire, conciliant protection de l'environnement, progrès social et développement économique. En conséquence, le respect des normes relatives à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et à la Haute Qualité Environnementale (HQE) est obligatoire. En matière de HQE, les opérations présentées doivent se conformer au minimum, à 4 cibles (critères) sur l'ensemble des 14 normes nationales.

La subvention accordée aux communes est calculée en fonction du nombre d'habitants

(selon la dernière enquête de recensement de l'INSEE). Pour la ville d'Orsay qui compte 16 842 habitants, le montant de la subvention est de 39 % pour un montant maximum de 2 000 000 €. La subvention pourrait être plus élevée si la commune avait davantage de logements sociaux.

À cela s'ajoutent des subventions de la part de la Région de l'ADEME qui peuvent alléger encore le coût total.

Le projet de contrat départemental quinquennal correspond aux orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et aux objectifs qui visent à développer les équipements de proximité. Il se décline en trois opérations : l'extension de l'école maternelle de Mondétour et de son restaurant scolaire, la construction d'un terrain de football en gazon synthétique et la couverture de deux courts de tennis ainsi que la construction d'un bâtiment annexe.

■ À noter : une démarche équivalente a été engagée avec la Région

Extension de l'école maternelle de Mondétour et de son restaurant scolaire.



Inauguration du nouveau self de l'école de Mondétour.



Terrain de football en gazon synthétique à l'emplacement du terrain stabilisé actuel.



Couverture de deux courts de tennis et construction d'une salle polyvalente.

Repères

1 000 000 € de subvention du Conseil général et des autres partenaires pour la réalisation de nos projets :

UN TRAVAIL COMMUN POUR DES RÉSULTATS CONCRETS

Euros HT	Montant estimé des travaux	Montant des travaux retenu par le Conseil général	Taux de la subvention du Conseil général	Montant de la subvention du Conseil général	Estimation subventions Région, ADEME	Part restant à la charge de la commune
Ecole Maternelle Mondétour	783 445	780 000	39 %	304 200	10 %	400 901
Terrain synthétique de football	669 000	470 000	39 %	183 300	10 %	418 800
Couverture tennis et bâtiment annexe	919 735	750 000	39 %	292 500	10 %	535 262
TOTAL	2 372 180	2 000 000		780 000		1 354 963

Plus de 40% des sommes nécessaires aux projets proviennent de subventions



EDUCATION

Extension de l'école maternelle de Mondétour et de son restaurant scolaire

Le projet d'extension de l'école maternelle de Mondétour est le plus avancé, puisque le réfectoire de la cantine scolaire a été entièrement refait cet été.

La 2^e phase des travaux concernera la construction d'une bibliothèque centre de documentation (BCD) et d'une extension pour 2 dortoirs et d'un bloc sanitaire. Des travaux qui répondront aux nouvelles normes en vigueur en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) (place de parking réservée, rampes d'accès, sanitaire adapté, mains-courantes, matérialisation des obstacles, pose de bandes de vision).

Située dans un univers boisé et engazonné, l'extension sera réalisée avec la volonté de conserver la présence végétale. De plus, la faible hauteur de la construction permettra de sauvegarder le droit à la lumière des riverains.

DIMENSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre d'une démarche «chantier à faible impact environnemental», une attention particulière sera apportée au tri pour une meilleure gestion des déchets, mais aussi la mise en œuvre d'une toiture végétalisée permettant de stocker et de freiner les écoulements des eaux pluviales et la mise en place de systèmes hydro-économiques sur les chasses d'eau. Enfin, l'installation de

luminaires à basse consommation dans les classes et le dortoir générera des économies d'électricité.

SPORT ET ÉDUCATION

Terrain de football en gazon synthétique

La commune dispose actuellement de 2 terrains engazonnés et d'un terrain stabilisé pour la pratique du football, largement utilisé par les scolaires. Mais en période hivernale, ces terrains deviennent impraticables entraînant l'annulation des entraînements et championnats. Le nouveau terrain en gazon synthétique viendra remplacer l'actuel terrain stabilisé qui arrive en fin de vie.

L'éclairage fera également l'objet de rénovation avec la mise en place d'un éclairage programmable afin de réaliser des économies d'électricité.

DIMENSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les avantages de ce type de surface sont nombreux, outre le coût d'entretien peu onéreux, cette surface offre la possibilité d'une utilisation quelles que soient les conditions climatiques et sur des plages horaires beaucoup plus larges.

Par ailleurs, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera également prise en compte avec la pose d'un portail à larges vantaux, la construction d'une large allée (3 m de large en moyenne) en béton bitumeux avec une pente inférieure à 5 %.

SPORT ET VIE DE QUARTIER

Couverture de deux courts de tennis et construction d'une salle polyvalente

La commune dispose actuellement à Mondétour de trois courts de tennis couverts et trois découverts très dégradés et qui sont insuffisants en hiver pour répondre aux besoins des usagers. De plus, le développement d'activités sportives douces nécessite la mise à disposition d'une nouvelle salle polyvalente. Ainsi, deux des trois courts extérieurs seront couverts. Un troisième espace sera créé dans un bâtiment annexe qui comprendra un club-house et une salle multi-activités avec rangement et vestiaire.

DIMENSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

La recherche des économies s'effectuera sur la maîtrise des coûts d'entretien et de fonctionnement en intégrant des panneaux photovoltaïques, une pompe à chaleur air/eau et des murs en doublage isolant. La réalisation de l'ouvrage s'attachera également à ce que le chantier soit de faibles nuisances en faisant transiter les véhicules par le centre technique municipal.

INAUGURATION DU SELF DE L'ÉCOLE DE MONDÉTOUR

• JEUDI 8 OCTOBRE

Beaucoup de monde à l'inauguration du self du groupe scolaire de Mondétour ! Un succès partagé par les écoliers, nombreux, qui ont fait visiter leur nouveau self à leurs parents. David Ros et les élus ont salué le travail des services



municipaux qui se sont entièrement investis dans le projet ; et rappelé que ce réfectoire n'était que la première phase du projet sur l'école de Mondétour. L'extension de l'école maternelle, aux normes Haute Qualité Environnementale, débutera très prochainement. C'est l'un des grands projets annoncés de la municipalité, laquelle a obtenu un financement en grande partie départemental (voir dossier p. 11).

INAUGURATION DE LA MAIRIE ANNEXE DE MONDÉTOUR

• JEUDI 1^{ER} OCTOBRE



David Ros, Jean-Christophe Péral, élu référent du quartier, Marie-Pierre Digard, 1^{ère} adjointe au maire chargée du développement durable et de la démocratie participative, Murielle Pouillaude-Renard et Chantal Delbos, agents municipaux, ont inauguré en préambule du Conseil de quartier, le réaménagement de l'accueil et le renforcement des services proposés à la population. Un moment convivial où les services publics de proximité ont été mis à l'honneur.

• MARC COIFFURE



Samedi 26 septembre – Marc coiffure fête ses 30 ans d'activité sur Orsay avec sa clientèle. Félicitations !

VU D'EN HAUT, VU D'EN BAS

• SAMEDI 3 OCTOBRE



À l'occasion du vernissage de l'exposition des photos-clubs de l'Essonne, organisée par le Club Photographique d'Orsay, les visiteurs ont voté pour leurs 3 photos préférées, catégorie noir et blanc et couleur : les photos sont sur http://cporsay.free.fr/images_primees.htm

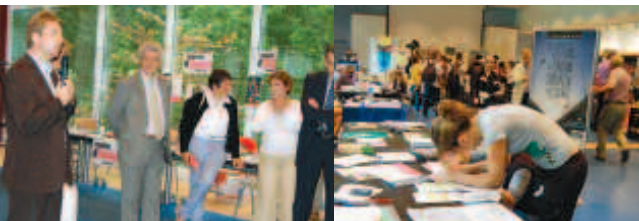
1^{ER} PRIX CONCOURS COMMUNAL

DES BALCONS ET MAISONS FLEURIS



Les lauréats du premier prix au concours communal des balcons et maisons fleuris étaient conviés samedi 10 octobre par la municipalité d'Orsay au Conservatoire national des plantes de Milly-la-Forêt. «Une occasion unique de découvrir des espèces locales mais également extra-européennes» souligne Sonia Godet, lauréate, «j'ai eu l'impression de voyager très loin même si je n'étais qu'à quelques kilomètres de chez moi !» «Un vrai petit voyage» complète Madeleine Bourgeois, également lauréate, «une très bonne ambiance et en prime une halte délicieuse et très conviviale dans une auberge».

2^E FORUM D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ D'ORSAY • JEUDI 24 SEPTEMBRE



Les étudiants ont été nombreux à se présenter sur le stand de notre ville. Leur principale préoccupation : logements et jobs ! L'initiative du forum a été saluée par la présidence de l'université et par Philippe Masson, doyen de la faculté des sciences.

DÉVOILEMENT DE LA PLAQUE HENRI GHÉON

• SAMEDI 10 OCTOBRE



Portrait d'Henri Ghéon par Théo van Rysselberghe.

Écrivain, peintre, dramaturge et musicologue Henri Ghéon s'est installé à Orsay en 1909, où il ouvre un cabinet médical au 9 boulevard Dubreuil.

La municipalité en présence de personnalités du monde littéraire, des membres de la famille Ghéon et du Comité d'histoire locale a célébré le centenaire de son installation sur Orsay et a dévoilé une plaque commémorative désormais apposée à cette adresse.

1^{ÈRE} ÉDITION D'ART'PROS LES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES DE LA BOUVÊCHE •



Mercredi 14 octobre, inauguration de ce tout nouveau rendez-vous municipal dédié aux arts visuels et aux artistes professionnels. Anne-Marie Menudier, artiste peintre essonnoise, a ouvert le cycle avec une magnifique rétrospective de son travail pictural.



Prochain art'PRO du 5 au 10 février avec Perrine Rabouin, artiste peintre et ses invités.

50 ANS DU SIOM • 19 ET 20 SEPTEMBRE

Plus de 1 500 personnes ont assisté aux journées portes ouvertes organisées sur le site de traitement de Villejust.

Visites guidées de l'usine d'incinération, exposition du Fond Départemental d'Art Contemporain de Chamarande, démonstrations de broyage et de criblage de végétaux issus des jardins des particuliers, initiation au tri et à la réduction des déchets.



Exposition d'art contemporain : «Magneto» de Frédéric Plateus

Sculpture de Yann Pohu, à partir des déchets du caisson «ferrailles» (bois / ferraille)



Remise du concours photos : Sophie Cherrier, orcéenne a gagné le premier prix ex-æquo avec Mathilde Lemer (Palaiseau)

Démonstration de criblage de déchets verts par la société Zymovert





ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'opposition en contradiction

La scission de l'opposition en deux groupes marque des divergences importantes dans leurs façons de travailler pour l'avenir d'Orsay.

Le vote du *contrat de développement culturel* avec le Conseil général en est une nouvelle preuve : les deux membres de l'opposition qui ont formé un nouveau groupe n'ont finalement pas voté contre... Ce contrat va permettre à la commune de percevoir 26000 euros !

Par ailleurs, au cours du dernier conseil municipal, nous avons présenté une délibération marquant notre refus de la création, par l'Etat, d'une *zone d'aménagement différée* (ZAD) sur le Plateau de Saclay.

Sa mise en place marque une volonté d'urbanisation sur un périmètre comportant 280 hectares de terres que les élus locaux ont réservés aux activités agricoles.

Les élus de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, toutes tendances confondues, ont également voté à l'unanimité pour rejeter cette ZAD.

Contrairement à leurs engagements de campagne, 6 membres de la minorité sur 8 ont refusé de s'opposer à l'instauration par l'Etat de cette ZAD ! Ce qui signifie l'approbation de l'urbanisation de cette zone agricole.

Lors de la discussion sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, qui constitue l'un des éléments fondamentaux du Plan Local d'Urbanisme, l'opposition n'a pas émis de critiques réelles ; soulevant toutefois un manque d'ambition quant à l'avenir des terrains de la Faculté amenés à déménager sur le Plateau de Saclay. De ce fait, l'opposition accepte le déménagement intégral sur le Plateau, ce que nous refusons.

Enfin, suite au jugement définitif de la Chambre Régionale des Comptes, le trésorier-payeur général de la commune, Monsieur Huon, a été constitué « débiteur de la commune pour la somme de 238787,51 € », augmentée des intérêts. La commune devrait bénéficier de la part du percepteur d'un remboursement de cette somme, ce qui représente 2 points d'impôts !

Mesdames Aubry et Denis ont, seules, voté en faveur d'une remise gracieuse de cette somme ! Après plus d'un an d'absence, voilà un retour utile aux Orcéens.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Brèves d'automne

Les membres des bureaux des trois conseils de quartier vont être élus à la fin du mois. Réjouissez vous : habitants de Mondétour, vous pourrez vous faire élire au Guichet et vous, habitants du Guichet, à Mondétour ! A force de « faire démocrate et transparent », certains en perdraient toute logique !

La rue du Rocher de la Vauve, à Palaiseau – la Troche, a été temporairement mise en sens unique cet été sans concertation avec Orsay. Résultat : une gêne énorme pour les Orcéens et une mise en danger de la sécurité des usagers.

En cette période d'hommage à nos défunts, souhaitons que le cimetière retrouve une image plus respectueuse de leur mémoire. Malgré de nombreuses plaintes cet été, le Maire l'avait abandonné à l'état de friche.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme reste opaque. Où est la grande concertation annoncée ? Une chose est certaine : le béton arrive partout.

LE MATRAQUAGE FISCAL CONTINUE

Depuis deux ans, dans notre commune, un seul mot d'ordre : hausse d'impôts et baisse des services. Des exemples ? en 2008, 11% de hausse dans la commune ; en 2009, hausse des taux de la région et du département dont le Maire et sa première adjointe sont élus ! Et pour quel résultat ? La diminution des heures d'ouverture de la mairie et des crèches, la fuite des assistantes maternelles, le maquillage par un film de goudron et « coussins berlinois » de la rue Archangé, voie départementale, qui attend une vraie rénovation depuis des années.

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux

Ecrivez-nous : [pourorsay@gmail.com](mailto:pouorsay@gmail.com)

le 16 octobre 2009

Le PADD : composante primordiale d'un PLU

Votre projet décline une liste d'intentions dissimulant un manque d'ambition du développement d'Orsay.

Pas de perspective :

- Sur les terrains libérés par la faculté.
- Sur la densification de l'habitat autour des gares prévue par la loi.

Pas de liste énumérant les bâtiments et quartiers à préserver.

Pas de vision démographique, sociétale, environnementale exprimée à 2025 et l'impact direct sur l'habitat, les services, les commerces, les nuisances, l'hydraulique, les réseaux, etc.

Le projet présenté ne correspond pas aux attentes !

Guy Aumette et Hervé Charlin ensemblepourorsay@gmail.com

carnet

DU 10 SEPTEMBRE 2009 AU 10 OCTOBRE 2009



Tristan Pichon

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

SEPTEMBRE :

Lélia Maghdissian le 10 septembre 2009 / Victor Labbé le 16 septembre 2009 / Nérmine Skika le 20 septembre 2009 / Valentin Auger le 23 septembre 2009 / Adam Bahri le 23 septembre 2009 /

Laura Delaët—Tixeuil le 23 septembre 2009 / Victor Kelekci le 24 septembre 2009 / Maxime Brun le 25 septembre 2009 / Tristan Pichon le 25 septembre 2009 / Célia Guerrero—Perrot le 29 septembre 2009

OCTOBRE :

Léane Mathelin le 5 Octobre 2009 / Vaimata Thirouin le 5 octobre 2009 / Apolline Baurés le 8 octobre 2009 / Clara Mihoc le 10 octobre 2009 / Lilly Moreau le 10 octobre 2009

SEPTEMBRE :

Pauline Aitken le 1^{er} 009 / Lily Pimmel le 6 septembre 2009 / Cinda Louizi le 7 septembre 2009

Félicitations aux jeunes mariés

SEPTEMBRE :

Guillaume Motte et Diane Mehta le 18 septembre 2009 / Rodolphe Chabanier et Joséphine Mac Donald le 19 septembre 2009 / Aubin Kamgue Defo et Anne Charneau le 26 septembre 2009

OCTOBRE :

Laurent Marin et Delphine Fabre le 3 octobre 2009

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

SEPTEMBRE :

Clémentine Clément le 17 septembre 2009 / Lucie Marchetti le 17 septembre 2009 / Samuel Amar le 23 septembre 2009 / Michel Monsigna le 25 septembre 2009 / Nicole Bobilliar le 30 septembre 2009 /

OCTOBRE :

Hélène Reyes le 3 octobre 2009 / Blanka De Bernardi le 3 octobre 2009

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr OU SUR DEMANDE À sgconseil@mairie-orsay.fr 01 60 92 80 80

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 18 novembre à 20 h 30

RENOUVELLEMENT CONCESSIONS ÉCHUES

Les terrains concédés pour une période de quinze ans avant le 1^{er} janvier 1995 et de trente ans avant le 1^{er} janvier 1980 qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement dès l'année d'expiration et qui n'en feront pas dans les deux années suivantes, seront repris par la commune le 1^{er} janvier 2012. Afin de compléter l'information aux familles, des affiches seront apposées aux portes du cimetière, du bureau de la conservation et en mairie. Des écriteaux seront également placés sur les tombes concernées.

L'ÉCOSUBVENTION : UN COUP DE POUCE POUR LES PARTICULIERS

Vous êtes propriétaire et vous voulez réduire vos factures d'énergie ? En plus de l'éco-prêt à taux zéro, l'Etat crée l'écosubvention et verse jusqu'à 35 % du montant des travaux de rénovation thermique (dans la limite de 13 000 €) aux propriétaires à revenus modestes, occupant leur logement.

■ 0820 15 15 15 (numéro indigo), du lundi au samedi / www.ecosubvention.fr

PUBLICATION D'UN DÉMENTI SUITE À LA PARUTION DE L'ARTICLE DU PARISIEN DU 16 SEPTEMBRE 2009

« Contrairement à l'article paru dans l'édition du mercredi 16 septembre 2009, ce ne sont pas 3 personnes étrangères à la crêperie Terre d'Armor (clientèle), mais bien le personnel (la gérante et ses employés) qui, sur les conseils des pompiers, ont été hospitalisées suite à un début d'émanation de monoxyde de carbone. À aucun moment il n'a été question de « violents vertiges et maux de tête » ou d'intoxication.

La gérante a réagi immédiatement en changeant ses installations (gaz et équipement) afin de permettre l'ouverture de la crêperie dans les meilleures conditions.

Ceci est un démenti, suite à une mauvaise source d'information des journalistes.

« Le sensationnel n'était pas au rendez-vous à la crêperie Terre d'Armor »,

Mme la Gérante de la crêperie "Terre d'Armor"

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 10 : secteur 1 / mercredi 14 : secteur 2 / jeudi 12 : secteur 3
(détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2
(détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés)

Dimanche 1^{er} novembre, Gif-sur-Yvette, Ccial Abbaye, 6 route de l'Abbaye

Dimanche 8 novembre, Les Molières, 11 place de la mairie

Mercredi 11 novembre, Orsay, 2 place de la République

Dimanche 15 novembre, Les Ulis, Ccial des Champs-Lasniers

Dimanche 22 novembre, Gif-sur-Yvette, route de Chateaufort

Dimanche 29 novembre, Gif-sur-Yvette, 48 rue Henri Amodru, place de la mairie

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés

Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15



Consultations gratuites à

L'HÔTEL DE VILLE

• PERMANENCE AVOCATS

01 60 92 80 00

MAÎTRE ABRAMOWICZ

Mercredi 4 et 18 novembre : 18 h – 19 h 45

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE

Tous les samedis de 10 h à 12 h

Uniquement sur rendez-vous 48 h avant

PERMANENCE DE M. EVRARD

CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR

LE CANTON D'ORSAY-BURES

Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES DÉPUTÉ DE L'ESSONNE

Vendredi 20 novembre : 17 h – 18 h 30

Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL

vice-président du Conseil général.

Les 1^{ers} samedis du mois 10 h – 12 h

sur rendez-vous au 01 60 91 77 63

• CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE

Évry - 14 rue des douze Apôtres

Mardi 10 novembre / sur RDV 9 h – 12 h

Renseignements : 01 60 78 01 27

• CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS DE JUSTICE DE L'ESSONNE

Permanence gratuite sur RDV

Jeudis 5, 12 et 19 novembre : 9 h 30 – 11 h 30

Évry - Rue Renée Cassin : 01 69 36 36 37

Jeudi 26 novembre à la maison de justice

et du droit de Villemoisson-sur-Orge :

9 h 30 – 11 h 30 / 01 69 46 81 50

vite dit bien dit

Dernière phase de désherbage alternatif dans le cadre du programme phyt'Eaux Cités

visant à limiter progressivement l'usage des herbicides classiques cause majeure de pollution des rivières (nappe phréatique). De nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées : désherbage thermique à flamme, utilisation d'appareils à vapeur ou à eau chaude.

Coût de la dernière phase qui a débuté en octobre pour finir fin novembre : 23 000 €



Remplacement de la clôture de la crèche du Parc : arrachage des végétaux malades, installation d'une nouvelle clôture. Prix : 16 000 €

Espace Pierre-Mendès-France :

réaménagement peinture et volets roulants : 16 000 €



Gymnase de Mondétour :

nous vous en avons parlé dans la page travaux du mois d'octobre. Voici les photos : pour rappel, réhabilitation des vestiaires : 15 000 €



Carrefour Buffon /Corneille/ Musset :

Mise en place du 3^e et dernier dispositif de test : 2 stops et pose de balisettes. Le dispositif qui sera finalement

adopté tiendra compte des avis exprimés par les riverains notamment à travers le conseil de quartier du Guichet en s'appuyant sur les différents dispositifs testés depuis le 15 juin. Un questionnaire de recueil d'avis, après expérimentation, devrait être diffusé aux riverains et habitants du Guichet.

Réseau bus CAPS : arrêts aménagés à Orsay

De septembre à décembre 2009, plusieurs arrêts situés sur la ligne 269-02 seront aménagés pour les personnes à mobilité réduite : Parc club, Charles de Gaulle, Hôtel de ville, Versailles, République, Escalier des Ullis, Mondétour, La Ferme. Ces travaux engagés par la communauté d'agglomération sur l'ensemble du territoire relèvent du programme d'aménagement pour la mise en accessibilité et en sécurité des arrêts de bus dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. A terme, tous les arrêts se trouvant sur des lignes structurantes seront aménagés.

Reconstruction de la partie éboulée du mur d'enceinte de la Bouvêche

S'agissant également d'un mur de soutènement, le nouveau mur sera constitué d'une âme en béton armé toute hauteur avec un parement de moellons de part et d'autre identique à l'existant. Pour sa mise en conformité, le mur sera rehaussé sur toute sa longueur à partir d'1.20 m du sol. Des contreforts seront érigés pour solidifier le mur et des évacuations d'eau seront mises en place en bas du mur pour l'assainissement. L'escalier communiquant entre le parking et le château sera fermé pendant la durée des travaux. Début des travaux : mi-novembre 2009. Fin prévisible des travaux : courant premier trimestre 2010.

FORUM SOCIAL LOCAL AFRIQUE

PROGRAMME

Du 4
au 11 novembre 2009

Mercredi 4 novembre

Bibliothèque du Centre - 16 h : « Le jardin des contes » sur le thème de l'Afrique

Itali de la salle Jacques Tati - 19h : Ouverture du forum en présence de Maud Olivier, maire des Ulis, et de David Ros, maire d'Orsay. Exposition « En vie d'œufs, découverte de modes et modes de vie marocains », animation musicale blues africain par l'Association de soutien aux travailleurs immigrés, (ASTI) et buffet africain.

Cinéma Jacques Tati - 20h : « Manu Dibango, silences » de Béatrice Soulé - France / 1990 / 1 h - Entrée tarif spécial : 4,70 €

Jedi 5 novembre

Cinéma Jacques Tati - 18 h : « Jaguars » de Jean Rouch - France / 1953 / Cinéma / 2 h 10 - Entrée tarif spécial : 3 €

Vendredi 6 novembre

Auditorium - 20 h 30 : soirée conférence / débat « Comment être solitaire ici d'un projet à-bas ? »

L'expérience des associations Orcéennes « Échanges avec Dogondoutchi- Niger » et l'Association ZNAGA d'Orsay (Maroc).

Samedi 7 novembre

MARCHE SOLIDAIRE AFRICAINE
10 h - 13 h 30 : parais de l'intégral de ville

Les associations locales qui vous proposent des produits africains : thé à la menthe, safran, boissons mais aussi bijoux et artisanat et vous feront découvrir leurs activités en lien avec ce continent. Assistez en direct aux sketches d'Aline Tondji, humoriste africaine, et aux contes africains pour les plus petits, de 11h à 11h30, lus par Maïta.

Cinéma Jacques Tati - 18 h : « Amour, sexe et mybylote » documentaire de Maria Silvia Bazzoli, Christian Lalorg
Film français / 1 h 35 / 2008 / suivi d'un débat
Entrée tarif spécial 6,70 € / 4,70 € (abonnés)

Dimanche 8 novembre

Cinéma Jacques Tati - 14 h : « L'enfant et le caïman » de Massogho Diba - Burkina Faso / 35 min / 1991

Lundi 9 novembre

La Bouvèche - salle de conférence - 20 h 30 : conférence / débat : « Quels droits pour l'Afrique ? » animé par la Ligue des Droits de l'Homme

Mardi 10 novembre

Cinéma Jacques Tati : 20 h 30 - entrée libre dans le cadre des mardis du développement durable : soirée de réflexion autour du commerce équitable : « Justice planète : Quand le filin résiste » de Jean-Michel Verinezami et Noël Mumbère - Vidéo / 2005

Mercredi 11 novembre

Salle Jacques Tati - 15 h : « Conte musical africain » Guepa se raconte sur des airs de Paris » par la Compagnie Yapa Kuombi - spectacle assis proposé par la MJC Jacques Tati / à partir de 6 ans / 1 h
Tarifs : 10 € / 7 € / 6 €
Locations : Fnac - Carrefour - 0 892 68 36 22 (0,34€/min) - www.fnac.com

Salle Jacques Tati - 16 h : « pointer organisé par l'Amicale des ressortissants de l'arrondissement de Nyassia Sénégal (ARAN)

Salle Boris Vian - Les Ulis - 20 h
Soirée de clôture - Concert « Amadiku et Marlam »

Et toute la semaine, bibliothèques, discothèque et commerçants de notre ville, vous proposeront leur sélection et vitrines sur l'Afrique

LE FORUM SOCIAL LOCAL AFRIQUE EST ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LA MJC JACQUES TATI ET LA VILLE DES ULIS



Orsay
ville solidaire